

République Française



N°2024-125

Ville de Draguignan

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	37

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR
D'ASSOCIATIONS DRACÉNOISES**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 19 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARIE-CHRISTINE GUIOL, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, AURÉLIE REBAUDO, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

ÉVELYNE LORCET pouvoir à CHRISTINE PRÉMOSELLI, RENÉ DIES pouvoir à JEAN-BERNARD MIGLIOLI

ABSENTS :

MARTINE ZERBONE, ÉVELYNE LORCET, RENÉ DIES, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le :

RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Lors de l'adoption du budget principal de la Commune de l'exercice 2024, le Conseil Municipal a accordé des subventions aux associations dracénoises.

Après avoir reçu des documents complémentaires de certaines associations, il apparaît que les demandes de subvention de fonctionnement établies pour 2024 sont en réalité des subventions d'investissement. Il convient donc d'attribuer ces subventions d'investissement pour un montant total de 3 100 € réparti de la façon suivante :

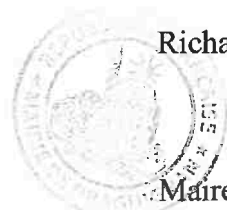
CSA Bonaparte	Aide à l'achat de matériel pour la création d'une section plongée à destination de personnes porteuses d'un handicap	1 000 €
Leï Pastrouralie Dou Lume	Aide à l'achat de matériel pour le renouvellement de leurs décors	100 €
Pur Esport	Aide à l'achat d'équipements numériques en vue de la préparation aux JO 2024	1 000 €
Le Studio des Artistes	Aide à l'achat de matériel pour la création de deux classes professionnelles	1 000 €
Total		3 100 €

Il est précisé que les crédits nécessaires à l'octroi de ces subventions sont inscrits au budget de l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, À L'UNANIMITÉ,

- Attribue les subventions mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 3 100€ ;
- Dit que les crédits correspondants sont prélevés au chapitre 204 du budget principal de la Commune de l'exercice 2024.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional

Secrétaire de séance :